








En 2010, le Graie a lancé un **réseau régional d'échanges** afin de mettre en relation les différents acteurs de la gestion des rejets non domestiques au réseau d'assainissement. Ce réseau permet de mutualiser leurs connaissances et leurs compétences et les aide à formaliser et transmettre leur expérience. Il s'adresse à l'ensemble des acteurs de la gestion des rejets non domestiques et touche une centaine de personnes. Les principaux membres du groupe sont des collectivités, des établissements publics de l'Etat et des exploitants de réseaux privés.

Le groupe entretient des liens avec l'ASCOMADE (Association des Collectivités Comtoises pour la Maîtrise des Déchets et de l'Environnement) et l'ARBE (Agence Régionale Pour la Biodiversité et l'Environnement de Provence-Alpes-Côte d'Azur) qui animent également des groupes de travail sur les effluents non domestiques, ainsi qu'avec les réseaux Environnement des chambres consulaires.

## OUTILS ET RÉFÉRENCES | juin 2020

Retrouvez toutes nos productions sur cette thématique sur [graie.org](http://graie.org)

STRATÉGIE, DÉMARCHE ET ACTEURS	Lien
<p><a href="#"><b>La mise en conformité des rejets non-domestiques des activités de la collectivité (2018)</b></a></p> <p>Cette note met à disposition une méthodologie doublée d'un argumentaire. L'objectif : régulariser ces rejets et impulser une dynamique plus large de prise en compte des enjeux environnementaux liés à l'eau au niveau de l'ensemble des services des collectivités et de leurs partenaires. Elle propose une liste la plus exhaustive possible des activités concernées, complétée par une fiche thématique Centre Technique Municipal.</p>	
<p><a href="#"><b>La gestion des pollutions accidentelles – Démarches et exemples de pratiques (2018)</b></a></p> <p>Ce document a pour objectifs d'accompagner les collectivités et exploitants de systèmes d'assainissement dans la mise en place d'une démarche de gestion d'une pollution accidentelle qui transite dans le réseau de collecte et susceptible d'avoir un impact sur le système d'assainissement ou sur le milieu naturel. Il propose un ensemble de pistes de réflexions, clés et exemples à s'approprier pour mettre en place une procédure en interne, adaptée à chaque contexte et à ses spécificités.</p>	
<p><a href="#"><b>Les indicateurs d'activité et de performance (2016)</b></a></p> <p>Ce document constitue une « boîte à idées » dans laquelle chaque collectivité peut venir piocher des exemples qui lui permettront de dresser sa propre liste d'indicateurs pertinents, en fonction de ses objectifs et des spécificités de son territoire. Il est le résultat d'un travail de compilation et de partage entre les collectivités membres du réseau.</p>	
<p><a href="#"><b>La check-list des acteurs à associer (2014)</b></a></p> <p>Ce document liste l'ensemble des acteurs de la gestion des effluents non domestiques et présente leurs rôles et l'articulation de leurs missions dans différents cas de figure (gestion d'un nouvel établissement, d'une pollution accidentelle...).</p>	
<p><a href="#"><b>Définir une stratégie à l'échelle d'un territoire : les grandes questions à se poser (2013)</b></a></p> <p>Cette note répertorie les principales questions à se poser pour définir une stratégie claire et cohérente en matière de gestion des rejets d'eaux usées non domestiques d'un territoire, que ce soit dans le cadre de la mise en place d'un service dédié ou de la redéfinition des priorités d'un service existant.</p>	
<p><a href="#"><b>Logigramme : démarche générale de gestion des entreprises (2013)</b></a></p> <p>Il s'agit d'une synthèse des étapes clés pour identifier les entreprises générant des eaux usées non domestiques, cadrer leurs rejets et en réaliser un suivi.</p>	
<p><a href="#"><b>Pour la rédaction du volet effluents non domestiques dans les règlements d'assainissement (2011)</b></a></p> <p>Il s'agit d'une boîte à idées pour l'élaboration du volet "effluents non domestiques" du règlement d'assainissement : les prescriptions techniques et financières ainsi que les pénalités.</p>	

## [Hiérarchisation d'actions vis-à-vis d'entreprises de petites tailles \(2010\)](#)

L'objet de cette note est de donner quelques éléments de réflexion pour aider les collectivités à hiérarchiser les secteurs d'activité à cibler prioritairement pour une démarche de mise en conformité, au-delà des établissements avec rejets « importants ».



## ÉLÉMENTS DE CADRAGE ET PRÉCONISATIONS TECHNIQUES PAR ACTIVITÉ

### [Eaux de ruissellement et autres rejets en lien avec le réseau pluvial \(2013-2018\)](#)

Les substances dangereuses présentes dans le milieu proviennent des eaux usées mais aussi des eaux déversées directement au milieu naturel ou par le biais du réseau d'eaux pluviales. L'objet de ce document est de lister les activités et situations pouvant potentiellement générer un déversement au réseau pluvial, de dresser un rapide état des lieux des connaissances et des pratiques, et de proposer des préconisations en matière de raccordement et de prétraitement de ces rejets.

**10 activités ont été traitées à ce jour :** déchèteries, plateformes de compostage, centres de récupération/stockage de métaux et véhicules hors d'usage (VHU), chantiers et entretien bâtiments, rabattement de nappe et gestion des eaux de fouille, eaux de refroidissement, condensats de compresseurs, rejets de piscines, centrales de production de béton et **aire de distribution de carburant** (nouvelle fiche parue en 2018).



### [La gestion des effluents d'un établissement de santé : principe de la démarche et préconisations sur le suivi des rejets \(2016\)](#)

Ce document a pour objectifs :

- de guider l'exploitant de réseau dans la façon d'appréhender un établissement de santé, par la présentation d'éléments de contexte et de méthodologie, d'exemples et le renvoi vers des documents de référence ;
- de proposer des préconisations en matière de suivi des rejets (autosurveillance) à demander à l'établissement, sur la base d'un état des lieux des pratiques recensées au sein des différents territoires.



### [Note sur les bacs dégraisseurs utilisés dans les métiers de bouche \(2011\)](#)

L'apport de graisses liées aux activités des métiers de bouches dans le système d'assainissement est souvent problématique. Cette petite fiche est établie à l'attention des exploitants. Elle se veut être un portail d'entrée à plusieurs documents très utiles et pertinents sur cette question. Elle rassemble également quelques rappels et recommandations issus des expériences d'exploitants membres du groupe de travail du Graie.



## ET AUSSI...

### [La foire aux questions](#)

La foire aux questions est le résultat des échanges de la liste de diffusion nationale : une liste de contacts mail ouverte aux exploitants de réseaux (publics et privés) et aux acteurs des opérations collectives, qui permet à ces acteurs d'échanger par mail sur les sujets de leur choix en lien avec la thématique, à la manière d'un forum. Environ 180 questions ont été traitées à ce jour et classées dans cinq grandes rubriques. N'hésitez pas à nous contacter pour intégrer cette liste !



### [Des conférences et séminaires, avec des retours d'expériences et des éclairages](#)

Des conférences sont organisées chaque année depuis 2009 en appui sur le groupe de travail : elles mettent en lumière des retours d'expériences de collectivités et d'entreprises sur une démarche globale ou un secteur d'activité donné, et proposent des éclairages scientifiques et réglementaires sur des sujets d'actualités.



### [Plus de 160 documents et références utiles](#)

Les membres du réseau ont également échangé de nombreux documents, mis à disposition sur le site du Graie :

- **Des documents généralistes** relatifs, notamment, à la législation.
- **Des documents types** comme une fiche de contrôle, un arrêté type en référence à une convention, ou encore des exemples de règlements d'assainissement.
- **Des documents techniques** qui définissent les rejets, déchets et produits dangereux des différents secteurs d'activités ainsi que les solutions de gestion.



L'animation de ce réseau est soutenue par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Métropole de Lyon et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.